

Les projets du RUN, quelques exemples

La stratégie RUN répond à la conception directrice de l'aménagement du territoire approuvée en 2005 par le Grand Conseil neuchâtelois. Cette conception définit cinq priorités politiques dans les domaines suivants : relations extérieures, économie, accessibilité, espace urbain et solidarité territoriale. Des objectifs thématiques en découlent comme le pôle des microtechniques, les transports publics, l'énergie (autonomie énergétique visée), la culture, etc. Cette conception directrice cantonale sert de boussole et de fil rouge aux nombreux projets et réalisations concrets qui font avancer le canton de Neuchâtel. Voici quelques exemples dans le foisonnement des projets estampillés RUN.

Réseau des trois villes

Les Conseils généraux du Locle, La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel, réunis ensemble le 3 mars 2009 à l'aula des Jeunes-Rives (Neuchâtel) ont pris acte du contrat d'agglomération. Ils se sont engagés à mettre en place une stratégie de répartition des infrastructures d'importance cantonale existantes ou à créer. Ils ont aussi entériné diverses mesures. Dans le domaine culturel, il s'agit notamment de créer une bibliothèque multisite d'importance cantonale, de redéfinir les missions attribuées aux musées des trois villes et de créer un centre régional des arts de la scène. Quant à la mobilité, en attendant le Transrun, il s'agit notamment de mettre en place la cadence ferroviaire à la demi-heure, de renforcer la capacité des liaisons Le Locle – La Chaux-de-Fonds – Neuchâtel aux heures de pointe, de promouvoir des plans de mobilité dans les entreprises, d'offrir la gratuité ou des arrangements forfaitaires lors d'événements culturels ou sportifs, de coordonner les politiques de stationnement, etc.

Communauté urbaine du Littoral

Nombreux projets en matière de transports publics. On citera notamment ligne de bus 10 Neuchâtel-Colombier-Bôle, mise à la cadence au quart d'heure de la ligne régionale entre Neuchâtel et Boudry (Littorail) aux heures de pointe, prolongement du Littorail jusqu'à Marin, mise en place d'une liaison TN Boudry – Bevaix – St-Aubin par le trajet le plus court. Aménagement et équipement d'un pôle économique du Littoral Ouest. Création d'une gare routière du Littoral, etc.

Communauté urbaine Le Locle – La Chaux-de-Fonds

Aménagement du territoire coordonné à l'échelle de la Communauté urbaine Le Locle-La Chaux-de-Fonds; poursuite du projet d'aménagement et d'équipement du Crêt-du-Locle; poursuite de la valorisation du site du Col-des-Roches; inscription du site au patrimoine mondial de l'UNESCO et mise en place des structures tendant à sa promotion et à sa gestion; aménagement de la deuxième voie ferroviaire au Crêt-du-Locle; nouvel aménagement de la Place de la Gare à La Chaux-de-Fonds, etc.

Agglomération urbaine du Doubs

Mettre en cohérence le développement urbain de manière à créer un véritable ensemble transfrontalier; améliorer la mobilité dans ce territoire, notamment la fluidité du trafic des frontaliers en privilégiant le rail; création d'une plateforme de formation transfrontalière, etc.

Région La Béroche

Mettre en circulation un bateau solaire; mettre en place un partenariat dans le cadre des programmes techniques de l'Agence Spatiale Européenne (ASE) afin de devenir un territoire d'expérimentation testant sur terre les applications développées pour l'espace (habitat en autosuffisance); mettre en place une alternative au « tout voiture » (publiCar, co-voiturage), etc.

Région Centre Jura

Créer un Conseil régional en aménagement du territoire (selon les thèmes, le périmètre inclura la partie bernoise de la région Centre-Jura); mettre en place - pour le niveau secondaire - des cantines scolaires dans les villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle; un important volet touristique; développement d'un pôle d'activités de loisirs de plein air autour du lac des Taillères; réaménagement du bord du lac des Brenets; valorisation des produits du terroir; etc.

Région de l'Entre-Deux-Lacs

Mise en place d'une nouvelle ligne de transports publics entre La Neuveville et Marin; répartition des fonctions entre les communes; développement d'un éventuel concept touristique; installation d'une Maison du Parc ou Maison de la nature à Lignièrès, porte d'entrée du Parc Chasseral, etc.

Région Val-de-Ruz

Réalisation du centre de compétences biotechnologiques spécialisé dans les applications mycologiques (site Evologia); renforcement de la coordination régionale en matière culturelle, sociale et associative; institutionnalisation du partenariat Jardins musicaux/canton/région; conservation du patrimoine arboricole; promouvoir les énergies renouvelables (autonomie énergétique de la Région); amélioration de l'accueil des nouveaux habitants, etc.

Région Val-de-Travers

Concrétiser le concept de « Région apprenante »; faire connaître la région grâce à ses fleurons (notamment les entreprises horlogères de renommée internationale); élaboration de forfaits régionaux comprenant une ou plusieurs nuits; construction d'un village de vacances pour familles; création de structures d'accueil communales de proximité pour les enfants de 0 à 15 ans (assurant une permanence de 06h30 à 19h00); riches volets de politique familiale, sportive et touristique, etc.